



Bulletin de soutien – Entreprise mécène

Ce bulletin à compléter et signer est à renvoyer, accompagné de votre chèque ou de votre ordre de virement à l'adresse suivante : CHNO des Quinze-Vingts - Direction du Mécénat
28, rue de Charenton– 75571 PARIS Cedex

Les coordonnées de l'entreprise :

Raison sociale : SIRET

Mme M.

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Email :

Je fais un don d'un montant de euros

Je souhaite que mon don soit affecté à l'utilisation suivante :

- La recherche médicale
- L'acquisition de nouveaux équipements
- Le confort des patients
- Le bien-être des personnels
- Je laisse le CHNO choisir en fonction de ses besoins prioritaires
- Autre :

J'effectue mon don :

- Par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Par virement bancaire en précisant en objet : don et en mentionnant la raison sociale de l'entreprise, mon nom, et les coordonnées postales de l'entreprise

IBAN : FR71 3000 1000 64C7 5400 0000 056

BIC : BDFEFRPPCCT

Date :

Signature :

Merci pour votre générosité !

Vos dons au CHNO des Quinze-Vingts donnent droit à des réductions fiscales. Une entreprise peut déduire de son impôt sur les sociétés 60% du montant de son don jusqu'à 2 millions d'euros, puis 40% pour la fraction des versements supérieurs à cette somme, dans la limite de 20 000€ ou de 0,5 % du chiffre d'affaires si celui-ci est plus élevé. L'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants. Vous recevrez un reçu fiscal quelques semaines après la réception de votre don.

Pour toutes questions et informations complémentaires, contactez la Direction du mécénat :
relation-donateur@15-20.fr